Saint Nazaire de Pezan

Infos

N°34 /Juin 2023

Remise des calculettes aux élèves de CM2 le vendredi 23 juin à 18h00 en salle du Conseil Municipal.

Obligation de déclaration des biens immobiliers : vous avez jusqu'au 30 juin !

Vous êtes propriétaire d'un logement ? Depuis le 1er janvier 2023, vous êtes soumis à une nouvelle obligation déclarative de vos biens immobiliers à usage d'habitation. Tous les propriétaires, qu'ils soient particuliers ou entreprises, ont jusqu'au 30 juin inclus pour effectuer cette déclaration. *Service-Public.fr* vous rappelle comment procéder.

Pour chacun de leurs logements, les propriétaires doivent indiquer à quel titre ils les occupent. S'ils n'occupent pas eux-mêmes le bien, ils sont tenus de renseigner l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1er janvier 2023).
La déclaration est ouverte et accessible depuis le service en ligne **Gérer mes biens immobiliers** du site impots.gouv.fr. Vous devez au préalable vous connecter à « *Votre espace particulier* », muni de votre numéro fiscal et de votre mot de passe. La date limite pour effectuer votre déclaration est le **30 juin 2023 inclus**.

Fête votive : vente de t-shirts

Les beaux jours sont là, et la fête approche…
L'association Jouvenco & Tradiciouns modifie son fonctionnement pour 2023.
Les jeunes ne passeront plus prendre les commandes des t-shirts et gâteaux car le fonctionnement n'est plus adapté.
Une vente de t-shirts sera organisée lors de l'ouverture de la fête dans la limite des stocks disponibles.
Cependant, une pré-commande payante le 23 juin lors des feux de la st Jean sera mise en place.
Si vous souhaitez commander les tee-shirts ce sera possible ce soir-là. Le tarif est de 10€ le t-shirt (paiement par chèque ou espèces).

Repas de fin d'année de l'amicale des écoles

L'Amicale des écoles organise pour la 2ème année consécutive "Son Repas Kermesse » **le 30 Juin 2023 à partir de 18h30 sur le stade.**

Repas « Paella »

Animation pour les enfants et buvette sur place.

Vous pouvez vous inscrire à la mairie.
Si vous aimez l'ambiance conviviale n'hésitez pas à venir, vous y êtes les bienvenues. Ouvert à tous.

Tarif adulte : Paella, fromage, glace 15€
Enfant -10 ans : Paella, fromage, glace et sirop 8€
Pour les familles de 2 enfants au moins dont un enfant de -5 ans prévoyez qu'un repas pour 2 enfants.

Ne pas jeter sur la voie publique

Installation de nouvelles caméras

Vous avez surement aperçu de nouvelles caméras à l'entrée principale du village et au lotissement rue des artisans. En effet, suite au renouvellement du contrat de vidéoprotection, de nouvelles caméras plus performantes ont été installées pour assurer la sécurité de tous et ce, sans surcoût pour la commune.
Ces nouvelles caméras principales de meilleure qualité ont une vision nocturne et sont complétées par une seconde caméra lecture de plaque (de jour comme de nuit), ce qui faisait défaut aux précédentes.
Ce sont au total sept caméras qui remplissent pleinement leur rôle de vidéoprotection contre les incivilités et qui sont placées aux points stratégiques que sont les trois entrées du village ainsi que le parking de l'Espace Dussol, pour sécuriser l'entrée de l'école maternelle.

Edité par la Commune de Saint Nazaire de Pezan